

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un décembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMER, Mme Esther BEUVE, M. Éric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESELEY, Mme Martine LEPAGE, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, Mme Aurélie VERGIN

Excusés : Mme Sylvie ASSELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR, Mme Sylvie GAUTIER qui a donné pouvoir à M. Éric CAUVIN, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR, Mme Laëtitia VIVIER qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD.

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Martine SAVARY

Date de convocation : 13 décembre 2023

Date d'affichage : 3 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 17

Pouvoirs : 3

Votants : 20

Délib. n°2023-097 : Approbation des tarifs communaux 2024

Éléments de contexte :

- Inflation annuelle (octobre 2023) : **+ 4 %** (2022 : + 6,2 %)
- Indice de référence des loyers IRL (3^{ème} trimestre 2023) : **plafonné à + 3,5 %** (2022 : + 3,5 %)
- Indice de référence des loyers ILC (3^{ème} trimestre 2023) : **+ 6,6 %** (2022 : + 5,37 %)
- Coût des énergies (électricité, gaz) encore très élevé

Proposition (commission Finances du 07/12/2023) :

- ✓ **Loyers d'habitation :** application du taux de l'indice IRL
- ✓ **Loyers commerciaux :** application du taux de l'indice ILC
- ✓ **Autres tarifs :** application du taux d'inflation
- ✓ **Condé Espace**
 - Pas d'augmentation de tarifs, mais introduction d'un tarif de consommation électrique (0,25 €/kWh) sauf pour les associations (aucune facturation)
 - Modification des tarifs du matériel son & lumière
 - Modification des tarifs du technicien son & lumière
 - Réintroduction d'une caution (1 000 €)
- ✓ **Marché hebdomadaire :**
 - Le tarif « panier » (0,25 €/ml) est supprimé
- ✓ **Gîte du Val de Vire :**
 - Le tarif de consommation électrique a été abaissé à 0,25 €/kWh (alignement sur le tarif de Condé Espace)

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu en préfecture le 22/12/2023
Publié le
ID : 050-200063592-20231221-DELIB2023_097-DE



- Fixer les tarifs communaux ci-annexés qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Pour : 20	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
Laurent PIEN**



TARIFS COMMUNAUX 2024

Délibération n°2023-097 du 21/12/2023

	Associations commune	Habitants commune	Tous publics
Salle des fêtes (Condé-sur-Vire - Mesnil-Raoult - Troisgots)			
1 occupation gratuite/an (dans une des salles des fêtes)	oui		
tarif jour	111 €	276 €	320 €
forfait week-end	128 €	320 €	389 €
jour supplémentaire	54 €	100 €	116 €
arrhes		74 €	90 €
vin d'honneur		90 €	113 €
inhumation		46 €	46 €
cours de danse, de gymnastique (entreprises)			56 €
après-midi dansant			148 €
AG d'entreprise			148 €
sono (sans technicien)	56 €		56 €
technicien son & lumière (tarif horaire)	34 €		34 €
vidéoprojecteur	28 €		28 €
Redevance exceptionnelle (nettoyage et/ou tri des déchets non respecté)	200 €	200 €	200 €
Redevance exceptionnelle pour détériorations	sur devis	sur devis	sur devis
Salle de cinéma (Condé-sur-Vire)			
1 location gratuite/an (y compris : sono, vidéoprojecteur, percolateur, chauffage)	oui		
tarif jour	85 €		261 €
sono (sans technicien)	56 €		56 €
technicien son & lumière (tarif horaire)	34 €		34 €
vidéoprojecteur	28 €		28 €
chauffage (forfait)	102 €		102 €
Salle Lanchantin (Condé-sur-Vire)			
location gratuite	oui		
1/2 journée (heure butoir 20h)		62 €	79 €
journée (heure butoir 20h)		102 €	125 €
inhumation		gratuit	
Mairie			
salle n°1 ou 2			56 €
salle n°1 ou 2 (1/2 journée)			34 €
Maison des associations (Condé-sur-Vire)			
salle n°1			56 €
salle n°1 (1/2 journée)			34 €
salle n°3 (vidéoprojecteur)			79 €
salle n°3 (vidéoprojecteur) 1/2 journée			46 €
salle des conférences (sono + vidéoprojecteur)			141 €
salle des conférences (sono + vidéoprojecteur) 1/2 journée			85 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

S²LOW

Publié le

ID : 050-200063592-20231221-DELIB2023_097-DE

Salle de convivialité (Troisgots)			
location gratuite	oui		
tarif jour		74 €	90 €
tarif 1/2 journée		148 €	181 €
forfait week-end		62 €	79 €
vin d'honneur		gratuit	
inhumation			
Structure du stade (Mesnil-Raoult)			
tarif jour (local frigo inclus)		56 €	79 €
Gîte du Val de Vire			
Nuitée/personne		17 €	
Forfait Jour de l'An		227 €	
Consommation électrique		0,25 €/kWh	
Redevance exceptionnelle de nettoyage et/ou tri des déchets non respecté		100 €	
Relais équestre (nuité/cheval)		3 €	
Logements			
Logement - 10 rue du Stade		422,88 €	
Logement n°2 - 5 Place du 30 juillet 1944		201,47 €	
Logement - 1B rue Raymond Brûlé		598,77 €	
Logement n°6 - 12 rue des Ecoles		231,63 €	
Logement - 19 rue des Ecoles		481,50 €	
Logement n°2 - 1 A rue Raymond Brûlé		376,75 €	
Logement - près de l'école (Troisgots)		438,83 €	
Garages			
Garage du logement n°6 - 12 rue des écoles		31,02 €	
Garage du logement - 1 A rue Raymond Brûlé		31,02 €	
Local commercial			
3 rue Raymond Brûlé		332,55 €	
Droits de place			
Marché hebdomadaire (le mètre linéaire)		0,51 €	
Forfait de raccordement électrique		2 €	
Cirques, spectacles de marionnettes		23 €/jour + 300 € si dégradations ou déchets	
Concessions funéraires			
Caveau 50 ans (maxi 3 cercueils)		353 €	
Caveau 30 ans (maxi 3 cercueils)		212 €	
Cavurne 50 ans (maxi 4 urnes)		304 €	
Cavurne 30 ans (maxi 4 urnes)		182 €	

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le



ID : 050-200063592-20231221-DELIB2023_097-DE

Ecoles	
Fournitures scolaires (dotation/enfant/an)	
- école maternelle	76 €
- école élémentaire	53 €
Cantine (<i>tarifs année scolaire 2024-2025</i>)	
- enfants école maternelle	3,70 €
- enfants école élémentaire	4,20 €
- enseignants	6,20 €
Garderie (<i>tarifs année scolaire 2024-2025</i>)	
- arrivée à 7h30 le matin	1,90 €
- arrivée à 8h00 le matin	1,00 €
- départ avant 18h00 le soir	2,65 €
- départ après 18h00 le soir	3,30 €

Salle Condé Espace

Tarifs HT applicables au 1^{er} janvier 2024

	Tous publics	Associations commune
Location de la salle (tarif par jour) comprenant scène 66 m ² , salle principale, salle annexe, loge, sanitaires, bar, chauffage/climatisation, assistance technique de 1er niveau	938 €	469 €
Arrhes	280 €	140 €
Cautions	1 000 €	1 000 €
Cuisine, meubles self-froid (tarif par jour)	168 €	84 €
Pack son & lumière (tarif par jour) --> conférences ou AG	260 €	130 €
Technicien son & lumière (tarif à l'heure) --> conférences ou AG	40 €	40 €
Pack son & lumière (tarif par jour) --> concerts ou spectacles	600 €	300 €
Technicien son & lumière (prestataire extérieur) --> concerts ou spectacles	sur devis	sur devis
Location pour installation anticipée (tarif par jour)	336 €	168 €
Vidéoprojecteur	89 €	45 €
Forfait modification de scène	232 €	116 €
Mise à disposition de mobilier (tarif à l'unité)		
- Chaise (mise en place et rangée par le client)	0,33 €	0,17 €
- Chaise (mise en place et rangée par la commune)	0,65 €	0,33 €
- Table rectangulaire (mise en place et rangée par le client)	0,98 €	0,49 €
- Table rectangulaire (mise en place et rangée par la commune)	1,96 €	0,98 €
- Claustra de séparation (mise en place et rangée par le client)	10,35 €	5,18 €
- Claustra de séparation (mise en place et rangée par la commune)	21 €	10,50 €
- Grille d'exposition (mise en place et rangée par le client)	2,72 €	1,36 €
- Grille d'exposition (mise en place et rangée par la commune)	5 €	2,50 €
Forfait ménage (tarif à l'heure)	27 €	27 €
Redevance exceptionnelle (nettoyage et/ou tri des déchets non respecté)	327 €	327 €
Redevance exceptionnelle (rangement non conforme et/ou consignes non respectées)	163 €	163 €
Redevance exceptionnelle (détériorations)	sur devis	sur devis
SSIAP (tarif à l'heure)	34 €	34 €
Consommation électrique	0,25 €/kWh	
Concours de la Fonction publique (tarif par jour) comprenant salle principale, scène, sanitaires, assistance technique, mobilier + consommation électrique (0,25 €/kWh) + agent SSIAP (34 €/heure)	763 €	
En cas de location sur plusieurs jours consécutifs, application d'un coefficient de dégressivité (uniquement sur le tarif de location de la salle, à l'exclusion de toute autre prestation)	1 jour	1
	2 jours	1,80
	3 jours	2,60
- exemple : 3 jours = 2,60 x tarif journalier	4 jours	3,30
- exemple : 4 jours = 3,30 x tarif journalier	5 jours	4